
Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la commune de Lusignan (Vienne), lors de la séance de la 3ème sans-culottide an II (19 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de la commune de Lusignan (Vienne), lors de la séance de la 3ème sans-culottide an II (19 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 282;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16256_t1_0282_0000_9

Fichier pdf généré le 05/11/2020

2

Un membre dépose sur le bureau deux brevets de tontine, l'un au profit de Rosalie-Laurence Delarue, portant 32 L de rente, l'autre au profit d'Antoine-Marin Gourjon, portant 32 L de rente, dont on fait don à la nation

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

3

Le citoyen Bulard, employé à la commission du commerce et approvisionnements, fait hommage à la Convention d'un almanach patriotique intitulé *Almanach d'Aristide*, de sa composition.

Mention honorable de l'hommage, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'Instruction publique (5).

Le citoyen Bulard a offert à la Convention nationale un almanach intitulé : *Almanach d'Aristide*. L'auteur y développe dans 12 petits dialogues mis à la portée du peuple et des enfants, les principes les plus essentiels de la morale. Chaque entretien respire l'amour de la justice, de l'obéissance aux lois, de la patrie, de la piété filiale et de toutes les vertus qui font le bonheur de la société.

Cet ouvrage, dit-il, est utile à tous les citoyens, et particulièrement aux pères et aux mères de famille, qui peuvent y puiser des leçons de morale pour leurs enfants.

Il se vend chez Caillot, imprimeur-libraire, rue du Cimetière-André-des-Arts (6).

4

On lit le bulletin de la santé du représentant du peuple Tallien.

Insertion au bulletin (7).

[*Bulletin de santé du représentant du peuple Tallien, 3^e jour sans-culottide an II, à midi*] (8)

La suppuration de la plaie est toujours de bonne qualité, et la guérison du malade avance de jour en jour.

NAVIER, DESAULT, SOUQUE, CHABANEAU.

(4) P.-V., XLV, 335.

(5) P.-V., XLV, 335. *F. de la Républ.*, n° 440.

(6) *Bull.*, 1^{er} vend. (suppl.). *C. Eg.*, n° 766. Voir ci-dessous *Arch. Parlement.*, 1^{er} vend., n° 23.

(7) P.-V., XLV, 335.

(8) C 318, pl. 1287, p. 27. *Bull.*, 3^e jour s.-c.; *Débats*, n° 729, 552; *J. Mont.*, n° 143; *Ann. Patr.*, n° 627; *C. Eg.*, n° 762; *F. de la Républ.*, n° 440; *M.U.*, XLIII, 540; *J. Perlet*, n° 727; *Gazette Fr.*, n° 993.

5

La commune de Lusignan, département de la Vienne, remercie la Convention nationale du décret du 18 thermidor, qui a rendu à leurs familles quantité de patriotes qu'une poignée de scélérats opprimoient. Elle témoigne ses inquiétudes sur l'esprit de vengeance qui paroît déjà animer certains individus pervers qui ont profité de la faveur du décret.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de Sûreté générale (9).

La municipalité de Lusignan remercie la Convention nationale de son décret du 18 thermidor, qui a rendu au patriotisme opprimé, la liberté que des traîtres, des scélérats lui avoient ravie. « Vous avez, dit-elle, rendu à la justice la dignité que la tyrannie et l'oppression avoient ensevelie dans un dédale de crimes, pour dégoûter le peuple et le mener à l'esclavage par l'oppression; mais après un tel fléau de calamités, il faut s'attendre que les mouvements du gouvernement, dont les ressorts vicieux sont remplacés par d'autres plus conformes à son organisation, nous feront jouir avec succès de l'effet de son institution: mais que le modérantisme et l'aristocratie n'aillent pas croire que cette sensibilité qui a dicté votre sage décret, soit un acte à la faveur duquel ils puissent se soustraire aux mesures que le salut de la patrie nécessite: les patriotes sont debout; ils ont l'œil ouvert; vedettes vigilantes, ils découvriront les intrigues et les menées de la malveillance, toujours prête à persécuter le patriotisme. Déjà de toutes parts on entend sortir des maisons d'arrêt des expressions qui caractérisent des sentimens haineux; on entend des vociférations de vengeances qui peuvent faire croire que ces hommes pervers qui ont été incarcérés, se flattent d'un espoir d'assouvissement de rage. Mais quel rapport peut-il y avoir entre les mesures de justice et d'équité, qui donnent la liberté à des patriotes injustement détenus, et des espérances conçues par ces hommes coupables, frappés par la loi? Qu'ils tremblent ces hommes criminels, les sans-culottes sont là pour les anéantir.

Toujours fermes à votre poste, toujours dans le sentier de la vertu, les conspirations, les intrigues échoueront toujours et viendront se briser aux pieds de ce rocher inexpugnable, aux pieds de la Convention nationale que nous jurons de soutenir jusqu'à la dernière goutte de notre sang » (10).

6

La société populaire de Compiègne [département de l'Oise] félicite la Convention nationale sur son énergie, et lui témoigne

(9) P.-V., XLV, 335.

(10) *Bull.*, 3^e jour s.-c., (suppl.).